



► **4 Point de vue remarquable**  
 Vue sur le bourg de La Cellette depuis le village du Boueix.

Installé à l'entrée du village, à proximité d'une source, cet abreuvoir servait à faire boire les animaux, notamment les bovins. En hiver autrefois, en absence d'eau sous pression dans les bâtiments, les vaches étaient matin et soir dé-tachées et conduites à l'abreuvoir.



► **1b La Croix et la Table des Morts**

► **9 La Maison du Petit Poucet**



► **10 Le Château**

Le Château est une demeure bourgeoise construite au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle fut la propriété au XIX<sup>e</sup> siècle de la famille de Sainthorrens. Jean-Marie-Théophile Desainthorent, né en 1820, fut Maire de La Cellette, Conseiller Général de Boussac et Député de la Creuse de 1871 à 1876. La petite histoire dit que le dernier propriétaire de ce château faisait cuire les omelettes avec des billets de banque.

► **11 Point de vue du Rouillon**



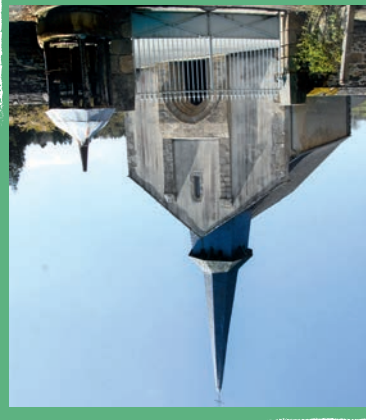
► **3 La Croix du Cimetière**  
 Cette croix en granite, située à l'entrée du cimetière, à droite de l'allée principale, date du XV<sup>e</sup> siècle. Elle est ornée d'un Christ primitif et repose sur un socle octogonal.



► **2 L'Abreuvoir du Bourg**

Appelée aussi table d'attente des Morts, elle a été édifiée pour y déposer le cercueil et permettre aux porteurs de se reposer avant d'entrer dans le lieu de culte. Cette table monolithique en granite est installée devant une croix en granite chanfreinée posée sur un socle et un piédestal.

► **12 Point de vue des Bernardières**



► **1 L'Église Saint Avit 1<sup>er</sup>**



Avec moins de 10 % des terres labourées, vous y découvrirez eau, pierre et verdure, de quoi satisfaire vos sens, votre curiosité, votre amour de la nature et vous y restaurer.

- ◆ Altitude : 350 m
- ◆ Les Cellettois et les Cellettoises
- ◆ Commune de 270 habitants

**La Cellette**

## La Cellette

🚶
LC1

La Garenne
5 km
1h30

🚶
LC2

La Gasne aux Vieilles
11 km
2h30

📍 Place du 8 mai 1945
📍 GPS: 46.403991, 2.014573

Cette petite église de fin XII<sup>e</sup> début XIII<sup>e</sup> est inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis 1935. C'est un édifice de la fin d'époque romane, avec une nef unique précédée d'un porche en tiers-point ouvert sous un massif en saillie entre les deux contreforts de la façade. Le chœur est plus étroit et se compose d'une travée droite voûtée en berceau brisé, terminée par une abside demi-circulaire.

Entre prairies et bois, vous pourrez emprunter les chemins des pèlerins qui se rendaient de Bas-Berry, incluse dans le département de la Creuse en 1792, au carrefour des provinces du Berry, du Limousin, du Bourbonnais et de l'Auvergne. Deols à l'Abbaye de Prébenoit de Bête ou des maçons qui allaient construire les prestigieux édifices de la capitale.



**Légende**

- Circuit LC1 : La Garenne
- ⋯ Variante LC1 : Boucle de 1,5 km
- Circuit LC2 : La Gasne aux Vieilles
- Liaisons
- D Point de départ
- V Point de vue

**Balissage**

- BONNE DIRECTION
- T TOURNER À GAUCHE
- F TOURNER À DROITE
- X MAUVAISE DIRECTION

Numéro d'urgence : 112

► **5 La Stèle des Combes**



Stèle dédiée à un Boeing B-17 « Flying Fortress » tombé le 6 février 1945. Il venait d'effectuer un bombardement en Allemagne.

Après avoir été touché par l'artillerie ennemie, lors de cette mission, il volait vers le Sud pour fuir la zone des combats. En manque de carburant, ses passagers l'évacuèrent alors qu'il survolait la région d'Ahun. La forteresse volante a fini sa course seule en s'écrasant à proximité du village des Combes. Cette stèle a été inaugurée, le 16 juin 2006, par Bob Belgam, lieutenant colonel en retraite, l'ancien pilote de l'avion.

► **6 La Fontaine du Moulin**

Cette fontaine en forme de niche, assemblée en pierres sèches, est recouverte d'une pierre monolithique. C'est en ce lieu qu'une partie de la population du bourg venait prélever de l'eau.

Elle a été utilisée jusqu'à l'arrivée de l'eau courante dans les maisons du bourg au début des années 60.



► **7 La Cascade**



Déversoir de l'étang dans le ruisseau de La Cellette.

Arrêtez-vous sur le pont, à proximité et laissez vous bercer par la poésie de l'eau, en regardant les nénuphars sur l'étang.

► **8 Le Moulin à farine de La Cellette (propriété privée)**

Entraîné par une magnifique roue à augets, ce moulin a fonctionné jusqu'au 30 juin 1988. En 1620, on trouve déjà trace de ce moulin. C'était alors un « moulin banal ». Avant la révolution de 1789, les paysans étaient tenus d'y apporter leur blé à moudre et payaient au seigneur un impôt nommé « le ban ». Il est alimenté par une prise d'eau « petite meunière » sur l'étang voisin. Équipé de 3 paires de meules jusqu'en 1908, puis de 2 broyeurs à cylindre « à double passage », sa capacité d'écrasement était de 15 quintaux par 24 heures. Il est encore en parfait état de fonctionnement.

